



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité Haute-Marne Ambrosie Grand Est

Le 15 décembre 2022 à Chaumont



ORDRE DU JOUR

➤ **TOUR DE TABLE**

➤ **CONTEXTE ET ENJEUX**

➤ **FOCUS SUR LA HAUTE-MARNE**

Tour de table

- Présentation (Nom, Prénom, Fonction)
- Connaissez vous l'ambroisie ?
- Quelles sont vos attentes ?
- Est-ce une problématique que vous avez déjà rencontré ?

FREDON Grand Est constitue un réseau d'expertise unique en région qui mène des actions collectives en :

Santé publique



Santé des végétaux



Santé de l'Environnement



Reconnue en tant qu'**Organisme à Vocation Sanitaire** (OVS) du végétal, FREDON Grand Est assure ses missions à l'interface des acteurs du territoire comme :

- **Surveiller** la présence et l'émergence d'espèces impactant les végétaux, l'environnement et la santé humaine
- **Accompagner** vers une gestion plus durable des espaces agricoles, publics et privés
- **Conseiller** et **former** les professionnels
- **Inform**er et **sensibiliser** les différents publics
- **Coordonner** des plans d'action territoriaux avec nos partenaires

FREDON Grand Est fait partie du réseau national **FREDON France**, 1^{er} réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes.

FREDON GRAND EST

CONTACT FREDON GRAND EST

Site de Reims

2 esplanade Roland Garros
51100 Reims
03 26 77 36 70

Site de Saint-Pouange

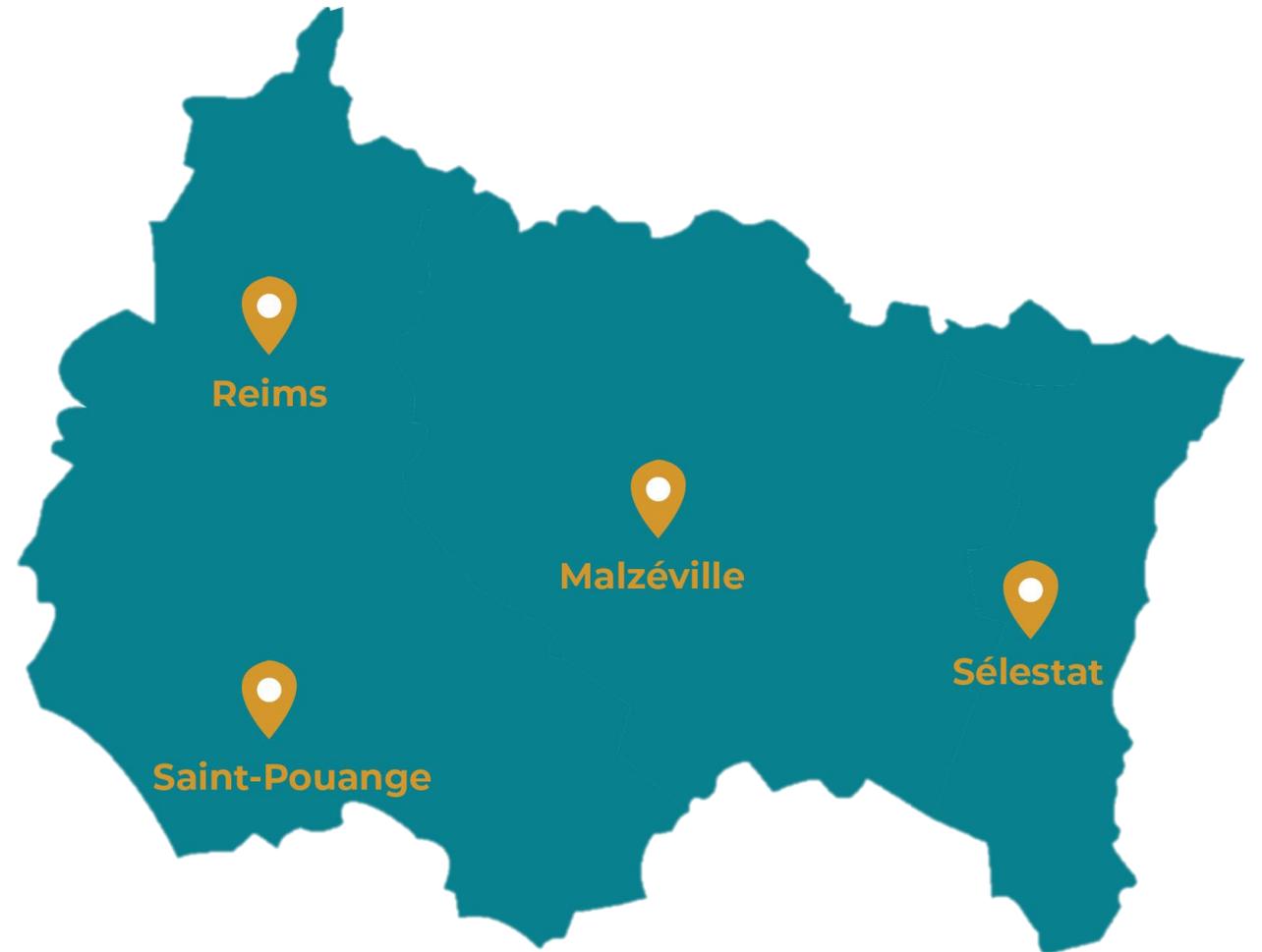
Route de Viélaïnes
10120 Saint Pouange
09 52 53 78 94

Site de Malzéville

Domaine de Pixérécourt
54220 Malzéville
03 83 33 86 70

Site de Sélestat

6 Route de Bergheim
67600 Sélestat
03 88 82 18 07





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contexte et enjeux

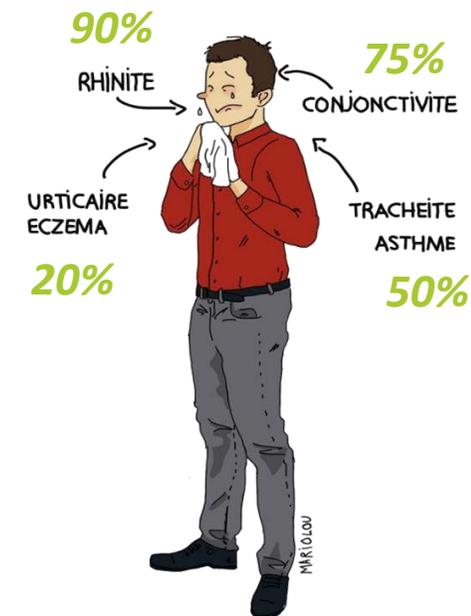


PROBLÉMATIQUE SANITAIRE

Des symptômes allergiques sévères!

La **pollinose** est caractérisée par des **réactions allergiques** au niveau des muqueuses respiratoires et oculaires.

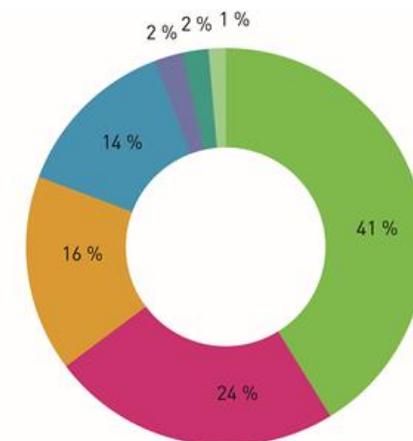
- Il suffit de **5 grains de pollen par mètre cube d'air** pour que les symptômes allergiques apparaissent.



Etude de l'impact médico-économique en Auvergne-Rhône-Alpes 2017

- Nombre de personnes ayant eu recours à des soins : **660 000 personnes** (10% de la population de la région)
- Coût sanitaire Ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes : **40,6 millions d'€**

➔ En Grand Est cela pourrait représenter **460 000 personnes** allergiques et **28 millions d'euros** de frais de santé



CYCLE DE VIE DE L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

L'Ambroisie : une plante annuelle

Floraison

Les fleurs sont complètement formées en **août** et les fleurs mâles commencent à émettre du pollen



Août

En fin d'été, de août à octobre, le pollen d'ambroisie est le principal allergène

en moyenne, 3000 semences par pied
capacité de survie de 10 à 30 ans



Croissance

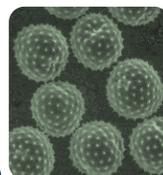
En **été**, elle croît très rapidement en forme de touffe haute et large



Juin-juillet

Pollinisation

L'émission de pollen se poursuit jusqu'en **octobre**, passant par un maximum en septembre (**pic pollinique**)



Septembre

Stade floral

De 10 cm à 2,5m



Levée

Au **printemps**, température, lumière et humidité favorables permettent à l'ambroisie de sortir de terre



Avril-mai

Grenaison

A l'**automne**, les fleurs femelles fécondées donnent des semences (akènes) qui se ressèment, assurant les générations suivantes



Oct.-novembre



Levée jusqu'à août

Habitats et vecteurs de dispersion

Habitats

Elle s'installe sur des zones mises à nus, souvent perturbées par les activités humaines

Bords de routes => des milieux anthropisés

Cultures

Terrains en friches / chantiers

Bords de cours d'eau => un milieu naturel



Vecteurs de dispersion

- les camions, tracteurs, moissonneuses-batteuses, ensileuses (tous les engins qui travaillent le sol)
- **l'eau** ruisselante (bonne flottaison)
- **sacs de semences** contaminés
- les **graines pour oiseaux**
- **crans de chaussures ou bottes**
- **compost, potée fleurie**



PROBLÉMATIQUE AGRICOLE



Broyage d'une parcelle envahie par l'ambrosie trifide

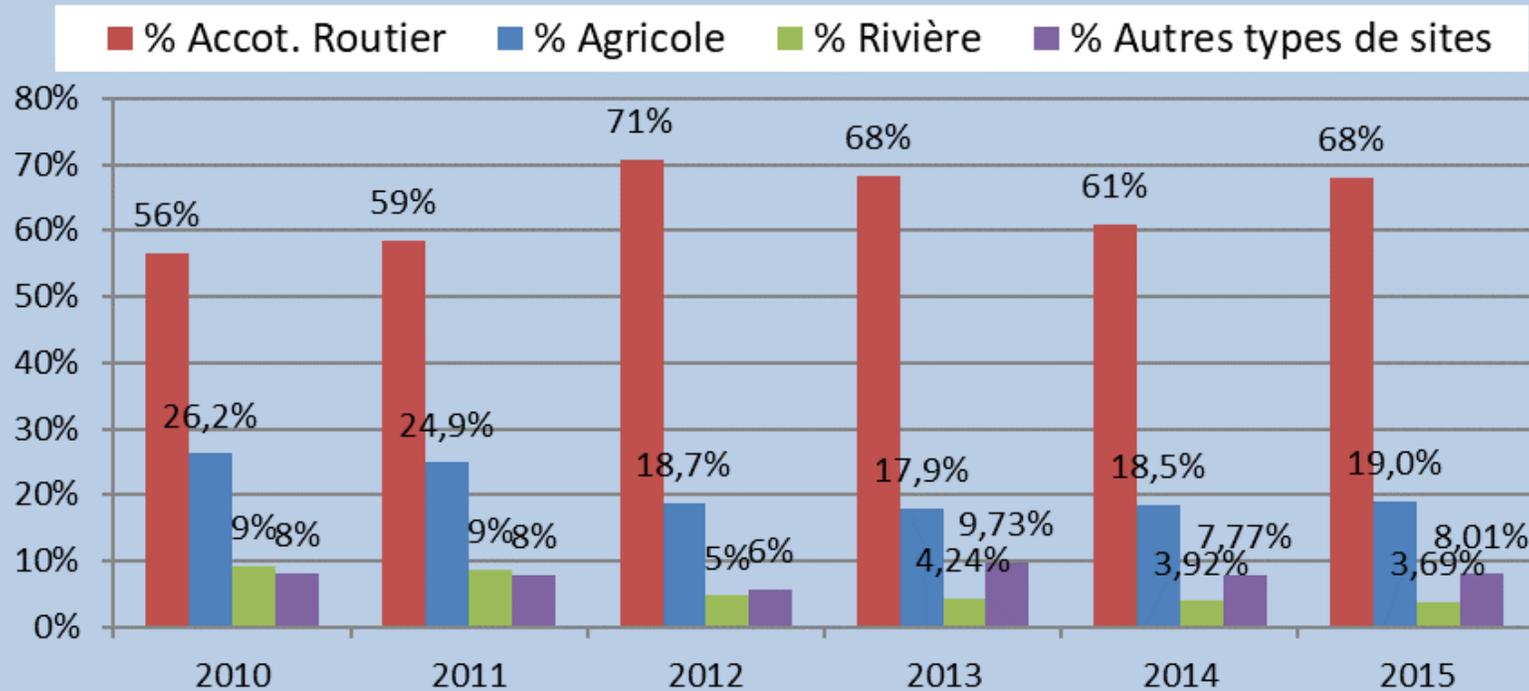
- Une perte de rendement totale ou partielle
- Une dépréciation de la valeur du fonds
- Un déclassement de la récolte ou une réfaction du prix
- Des charges supplémentaires de désherbage et de travail du sol
- Une gestion à long terme conséquente à un stock semencier important et une dormance >10ans
- **Apparition de résistances aux herbicides**



Envahissement dans chaumes de céréales - Isère 2016

Problématique routière : exemple de la Bourgogne Franche Comté

% des types de localisations d'ambroisie en FC



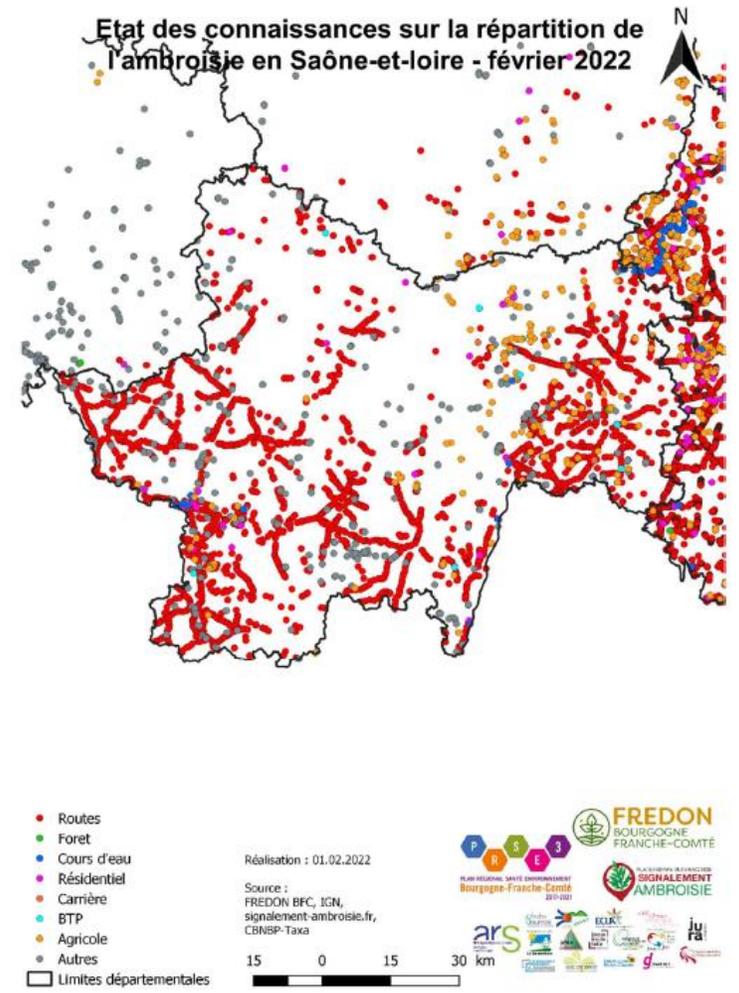
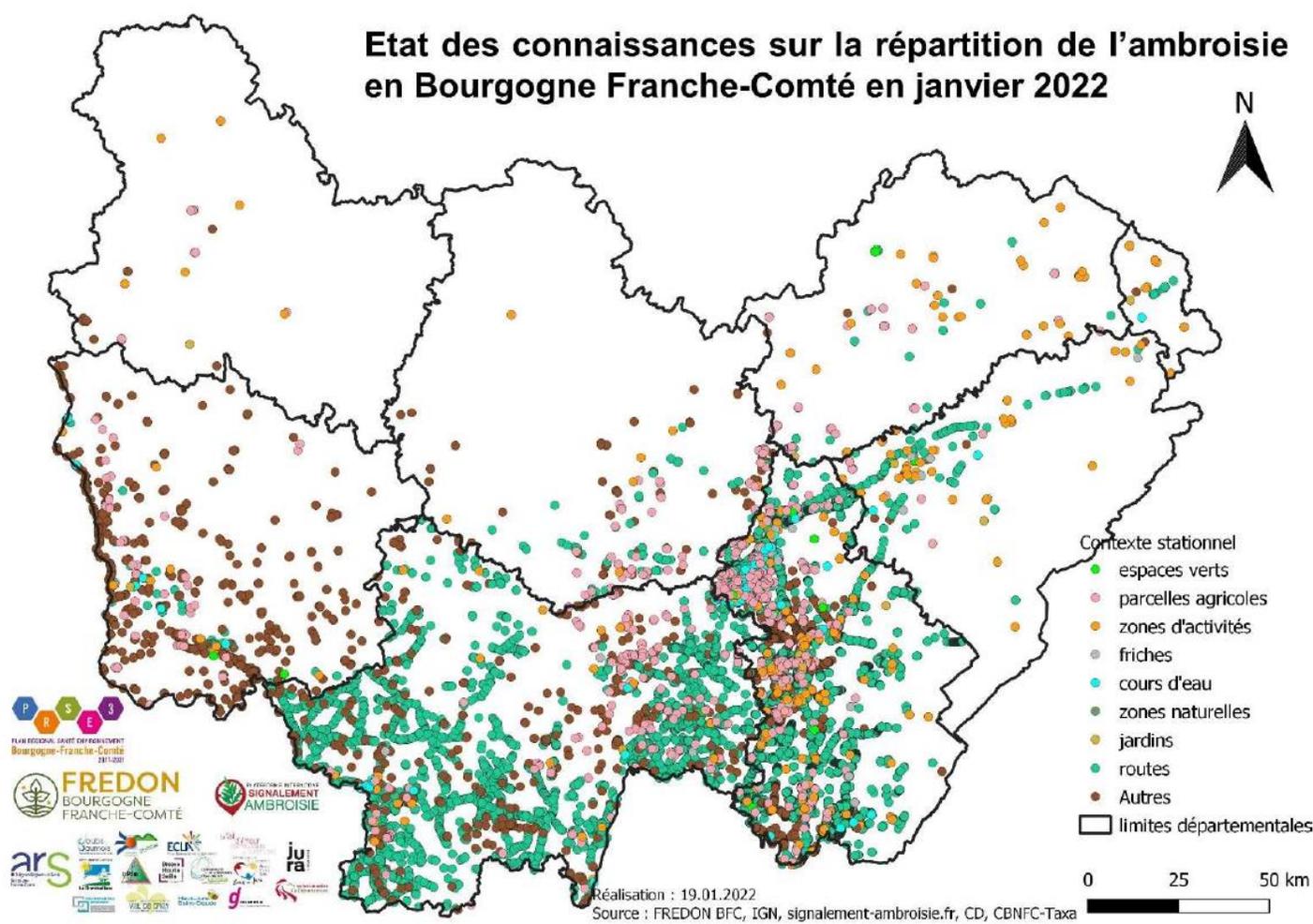
Source : FREDON Bourgogne Franche-Comté

Accotement routier:

- **Sur-représenté**
(veille accrue, service route, ...)

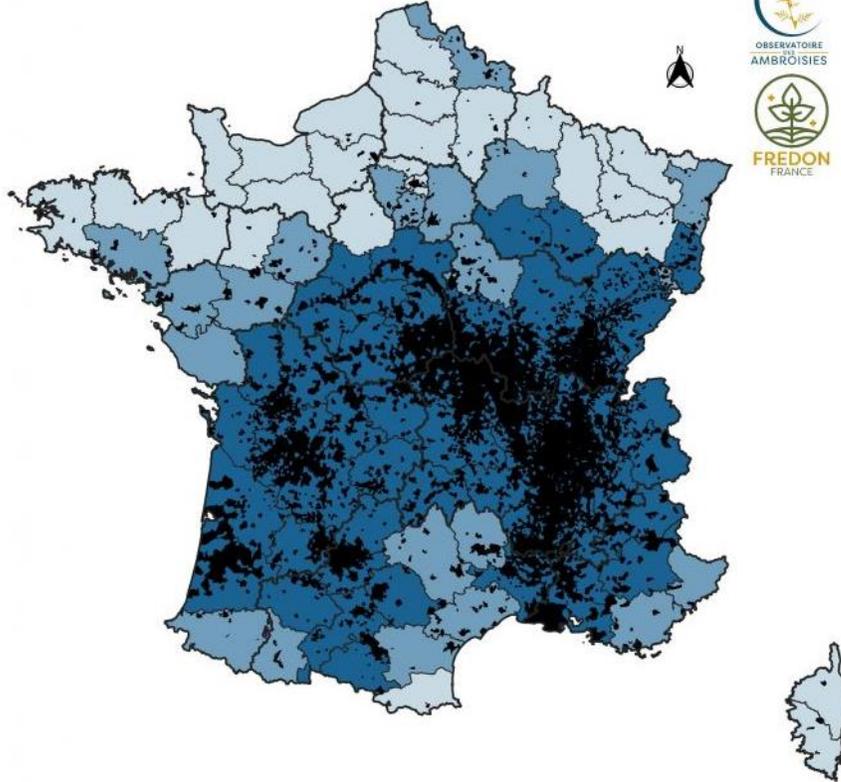
- **Surexposé**
Transit, ruissèlement, relargage perpétuel (engins agricoles, BTP, autres...)

Problématique routière : exemple de la Bourgogne Franche Comté



Situation en France

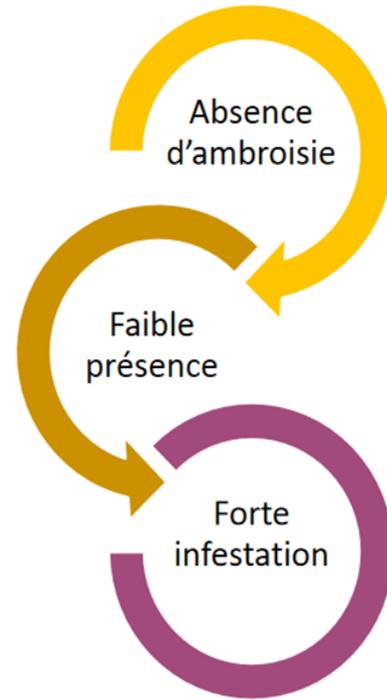
Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2020



- Régions
- Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement
- Nombre de commune(s) dans lesquelles il y a eu au moins un signalement, par département
- 0 - 10
- 11 - 50
- 51 et plus

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - avril 2020.
Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise.
Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau FREDON, réseau des CPIE.

Région Grand Est en bordure du front de colonisation



- Prévenir son implantation
VIGILANCE

- Eviter sa dispersion par grenaison
ERADICATION POSSIBLE

- Installation irréversible
RÉDUCTION DES QUANTITÉS DE POLLENS ET DE GRAINES



Réglementation

- **Code de la santé publique** (espèces nuisibles à la santé humaine)

Loi « Modernisation de notre système de santé » (n°2016-41 du 26 janvier 2016)

- **article 57** => introduction d'un chapitre sur les **espèces végétales** et animales **nuisibles à la santé**

- **Décret relatif à la lutte contre les ambrosies** (n°2017-645 du 26 avril 2017)

- 3 espèces visées (*art. D. 1338-1 du CSP*) : **l'Ambrosie à feuilles d'armoïse, l'Ambrosie trifide et l'Ambrosie à épis lisses** => « détermine les mesures susceptibles d'être prises [...] pour prévenir leur apparition [...] ou lutter contre leur prolifération » au niveau local et national

- **Arrêtés préfectoraux prescrivant la lutte obligatoire des ambrosies dans le Grand Est**

Plan de prévention et de lutte contre les ambroisies

Un nouveau plan d'actions en 4 axes :

Objectifs axe 4 :

- **Dynamiser et pérenniser le réseau d'acteurs** (référénts, sentinelles, partenaires)

Objectifs axe 3 :

- **Limiter la production de pollen et donc ses impacts**
- **Limiter la production de semences et donc la prolifération de l'espèce**

Axe 1 prévention et sensibilisation



Objectifs axe 1 :

- Créer un **réseau d'acteurs** (référénts, sentinelles, partenaires)
- Former des **référénts** avec une bonne connaissance de la plante et des moyens de lutte
- Mettre en place une **stratégie de sensibilisation et de communication** vers les professionnels et les citoyens
- Sensibiliser plus largement aux **espèces nuisibles à la santé**

Axe 4 animation



Axe 3 lutte préventive et curative



Axe 2 surveillance



Objectifs axe 2 :

- **Détecter** pour pouvoir gérer ensuite les foyers d'ambrosie
- Connaître et partager les différentes **sources de données**
- **Utiliser ces données pour communiquer** sur la problématique des ambroisies

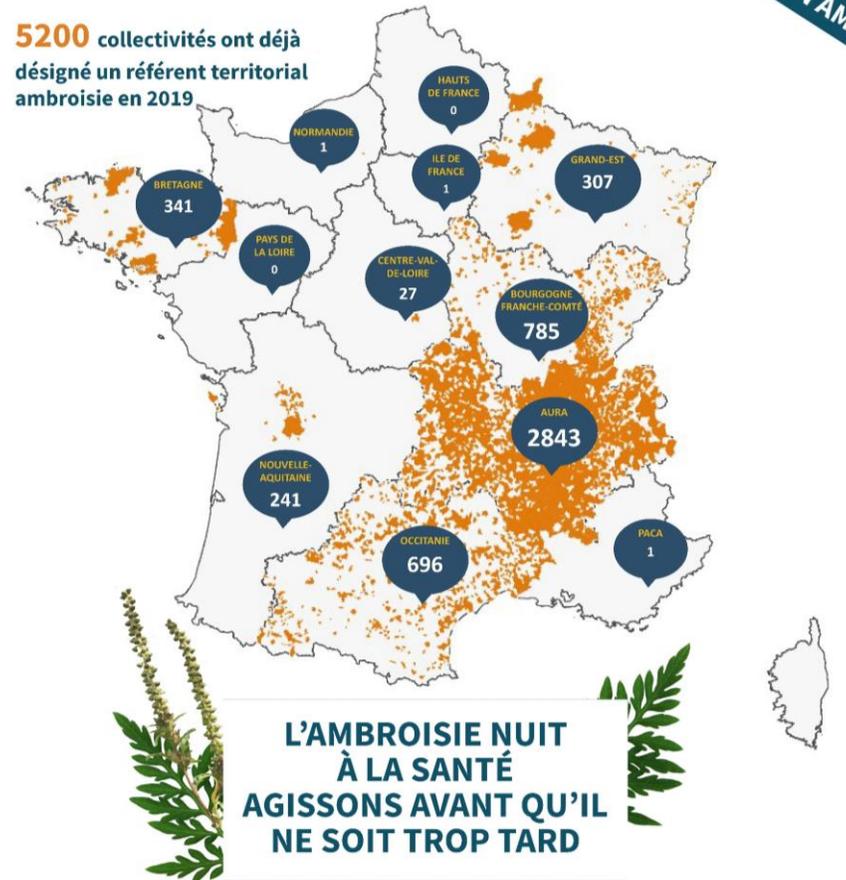
Quel rôle des REFERENTS TERRITORIAUX ?

Une commune = un référent

- Les missions des référents territoriaux sont, de façon annuelle :
- **Repérer** la présence
- Participer à la **surveillance**
- **Inform**er les personnes concernées des **mesures à mettre en œuvre** pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération
- Veiller et participer à la **mise en œuvre de ces mesures**.

RÉFÉRENT AMBROISIE
DANS VOTRE COLLECTIVITÉ?

5200 collectivités ont déjà désigné un référent territorial ambroisie en 2019



**L'AMBROISIE NUIT
À LA SANTÉ
AGISSONS AVANT QU'IL
NE SOIT TROP TARD**

www.ambrosie.info



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

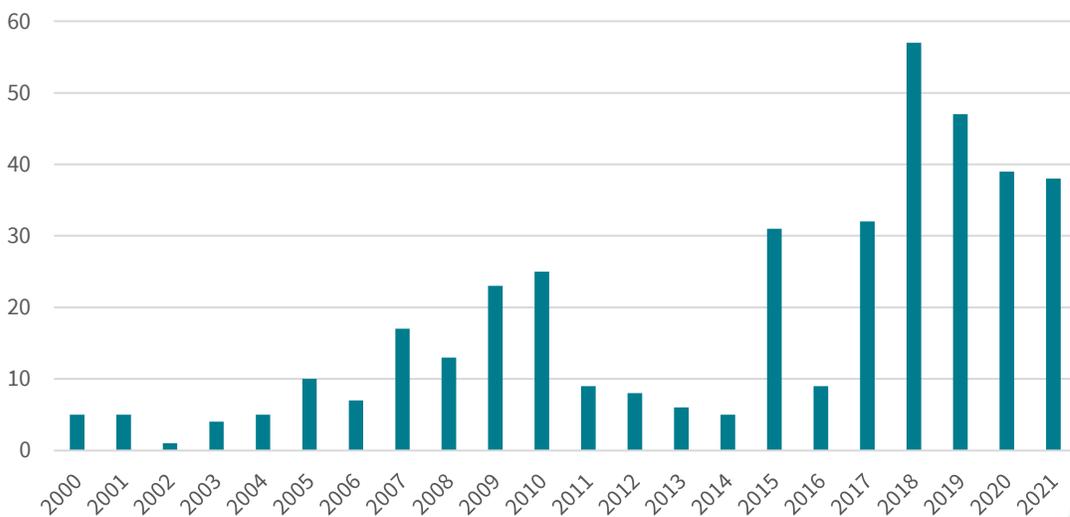


Focus sur la Haute-Marne



Surveillance

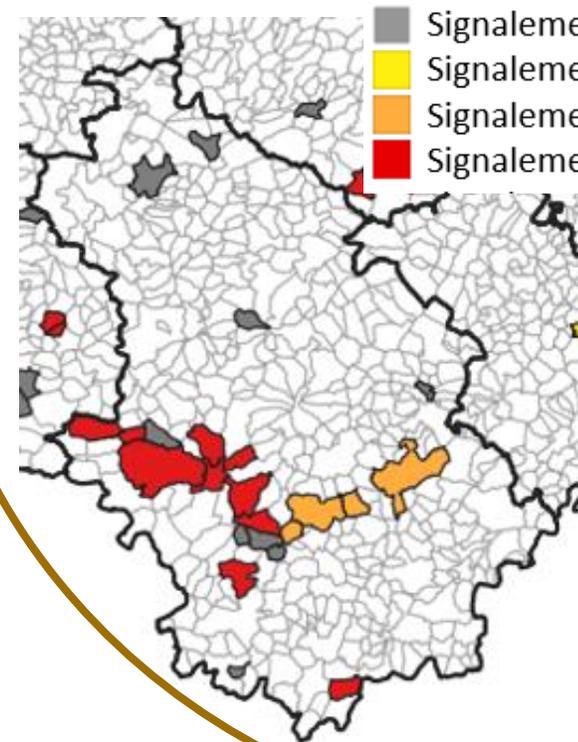
Signalements d'ambrosie à feuilles d'armoise par année



Nombre de plants	Signalements
1	9 (24%)
Inférieur à 10	7 (18%)
Entre 10 et 50	5 (13%)
Supérieur à 50	17 (45%)
Total	38



Présence d'ambrosie à feuilles d'armoise en Haute-Marne



Département	Total 2000-2021
Haute-Marne	105
Haut-Rhin	103
Bas-Rhin	52
Meurthe et Moselle	37
Marne	27
Aube	26
Vosges	16
Moselle	15
Ardennes	9
Meuse	6

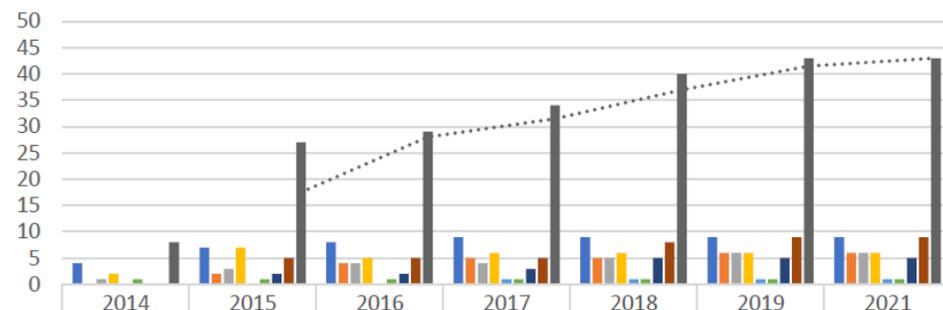
65% des signalements

Foyers agricoles

- Marac (52) : deux parcelles à gibier ont été signalées en 2020 et sont infestées d'ambroisie. Les parcelles sont suivies depuis 2021 par la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne. Un compte rendu est transmis à FREDON Grand Est pour le suivi de ce cas.
- Choilly-Dardeney (52) : Le Conservations d'Espaces Naturels (CEN) Champagne-Ardenne, a signalé fin septembre 2021, des parcelles agricoles infestées par l'ambroisie. Une dizaine d'hectares est touchée.
- Rochetaillée (52) : les ambrosies sont en bordure de champs, proche de parcelles à gibier. Un référent surveille la zone et organise des arrachages depuis 2020.
- Bayard-sur-Marne (52) : le signalement date de 2018 dans une parcelle de tournesol. La localisation du signalement sur la plateforme avait été enregistrée approximativement grâce aux indications données par téléphone par Terre Inovia.
- Saint-Loup-sur-Aujon (52) : Parcelle agricole avec une forte dissémination à l'intérieur

APRR

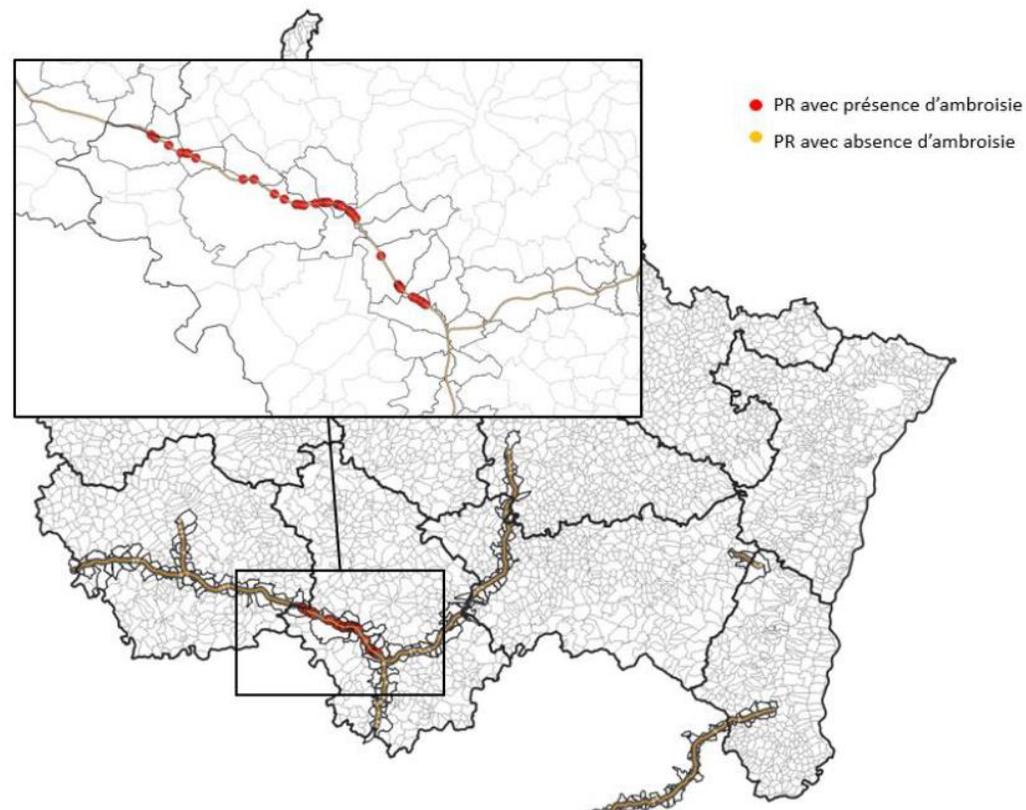
Nombre de tronçons avec présence d'ambroisie par commune et par an



■ Châteauvillain (52)	4	7	8	9	9	9	9
■ La Ferté-sur-Aube (52)		2	4	5	5	6	6
■ Leffonds (52)	1	3	4	4	5	6	6
■ Marac (52)	2	7	5	6	6	6	6
■ Neuilly sur Suize (52)				1	1	1	1
■ Pont-La-Ville (52)	1	1	1	1	1	1	1
■ Richebourg (52)		2	2	3	5	5	5
■ Semoutiers-Montsaon (52)		5	5	5	8	9	9
■ Total général	8	27	29	34	40	43	43



Présence d'ambrosies signalée sur les tronçons de l'APRR en 2021

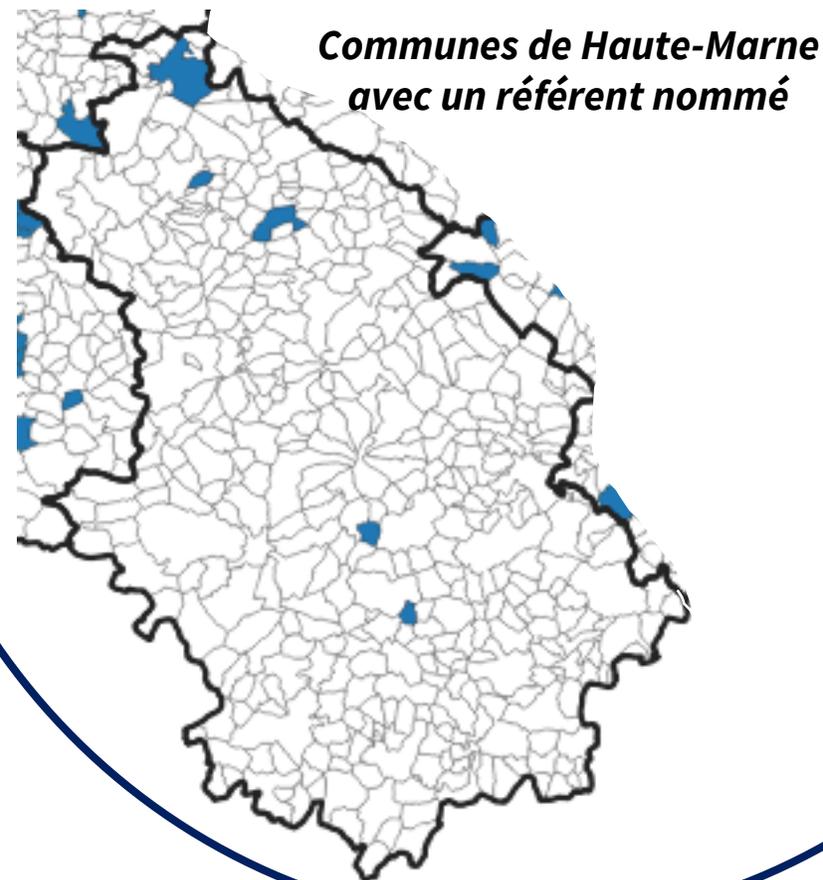


Surveillance

	nb référents	nb collectivités
2018 - 2021	335	861

40,5% sont élus

Collectivités	EPCI
Brousseval	CA de Saint-Dizier, Der et Blaise
Joinville	CC du Bassin de Joinville en Champagne
Louvières	CC du Bassin Nogentais
Saint-Dizier	CA de Saint-Dizier, Der et Blaise



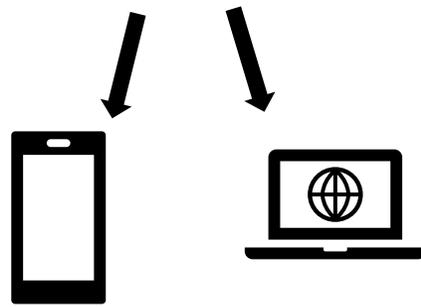
Situation contradictoire : la Haute-Marne présente de forts enjeux d'introduction d'ambrosies et a le réseau de référents territoriaux le plus faible du Grand Est

Contrats Locaux de Santé

Le plan d'actions régional est décliné au niveau des CLS

- Des formations sont programmées tous les ans en présentiel et en visioconférence. Ouvertes prioritairement aux collectivités, elles sont également relayées et soutenues par :
 - Le CLS de Langres qui s'étend sur 168 communes et concerne 3 Communautés de communes : Grand Langres, Savoir-Faire et la communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais.
 - Le CLS de Chaumont qui s'étend sur 151 communes et concerne la communauté d'Agglomération de Chaumont, la communauté de communes Meuse Rognon et la communauté de communes des Trois Forêts.
 - Le CLS de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne qui s'étend sur 59 communes.
- Le CLS de Saint-Dizier, en cours d'élaboration, est également envisagé pour intégrer ces actions. Ainsi, la totalité du territoire départemental sera couvert par des CLS intégrant des actions de prévention et de lutte contre les ambrosies.

Outils disponibles



Fiche ENSH



- Article générique
- Page générique
- AP
 - Liens utiles
 - Documents
 - Adresses contacts



Affiche A2



Boîte à outils du référent ambroisie



La lettre de l'Observatoire des ambrosies

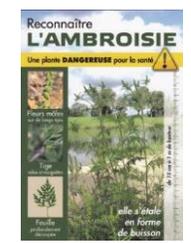


Etc...

Vidéos / webinaires



Guide de gestion de l'ambroisie à feuilles d'armoise



Carte de reconnaissance

Gestion préventive

Pour éviter l'établissement de nouvelles populations d'ambrosies



Stopper l'apport de semences pour empêcher l'installation de la plante



Végétaliser et éviter les espaces laissés à nu!

Empêcher la levée d'éventuelles semences déjà présentes dans le sol



- Contrôle des terres végétales et des remblais / réutilisation in situ sur les chantiers de construction
- Non dissémination
- Prévoir des clauses dans les CCP



Végétalisation des talus et des délaissés à l'automne
(ex : trèfles, Lotier corniculé, Ray-grass anglais, luzerne)

Gestion curative



Désherbage mécanique



Arrachage manuel



Désherbage chimique



Fauche



Désherbage thermique



Pâturage

Les méthodes de contrôle différent suivant les habitats et la densité d'ambrosie



Comment mieux décliner le plan régional d'actions en Haute-Marne ?

Comment mobiliser les acteurs et notamment les communes ?

Vos contacts FREDON Grand Est

Louis AUDREN

Responsable du projet

basé à Reims
zone *Ardennes / Marne*

06 89 33 23 05
louis.audren@fredon-
grandest.fr

Aby-Gaëlle HAGHEBAERT

basée à St Pouange (10)
zone *Aube / Haute-Marne*

06 73 81 96 61
a-g.haghebaert@fredon-
grandest.fr

Vanille TADDEI

basée à Malzéville (54)
zone *Lorraine*

07 54 38 82 81
vanille.taddei@fredon-
grandest.fr

Elise VANNETZEL

Directrice générale

basée à Reims

06 79 23 74 54
elise.vannetzel@fredon-
grandest.fr

Alix D'AUDEVILLE

basée à Sélestat (67)
zone *Alsace*

06 71 34 71 50
alix.audeville@fredon-
grandest.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention !

